



Syndic a autoriser un serurier a defoncer ma porte

Par **semsem**, le **09/07/2010** à **21:40**

Bonjour,

proprietaire d un appart etant au travail un degat des eaux fuite d'un tuyau le syndic a fait appel a un serurier qui a defencer ma porte d entre suit a cela a ete a la police deposer main courante.ma porte est abime et pas en securite

a t il le droit d agir ainsi en mon absence.refuse de retablir etat de la porte et veut que je paye faux serurier qui acasse ma porte. a savoir que je venais d emenager et j avais pas encore assure mon appart